

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 septembre 2010
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Soixante-cinquième session
Point 30 de l'ordre du jour
Rapport de la Commission de consolidation
de la paix**

**Conseil de sécurité
Soixante-cinquième année**

**Lettre datée du 21 septembre 2010, adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Président
de la Commission de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 19 juillet 2010 (A/64/870-S/2010/389) que vous m'avez adressée en ma qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix, indiquant que le Conseil de sécurité appuie la demande faite par le Gouvernement libérien qui sollicite l'inscription de son pays à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix et invitant la Commission à formuler des avis sur la situation au Libéria.

J'ai le plaisir de vous informer qu'après avoir reçu votre lettre, la Commission de consolidation de la paix a dépêché une mission exploratoire au Libéria du 16 au 27 août 2010. Par la suite, à la réunion qu'il a tenue le 16 septembre 2010, le Comité d'organisation de la Commission a pris note de la demande du Conseil de sécurité et accepté d'inscrire le Libéria à l'ordre du jour de la Commission conformément au paragraphe 7 de la résolution 60/180 de l'Assemblée générale et au paragraphe 12 de la résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

De plus, en application des résolutions susmentionnées, la Commission a décidé de créer une formation sur le Libéria et a élu S. A. R. le Prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Husseini, Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'ONU, Président de la formation.

La formation sur le Libéria devrait se réunir prochainement en vue d'examiner les conclusions de la mission exploratoire et de commencer à mettre au point, en consultation étroite avec le Gouvernement libérien, un instrument de dialogue qui aidera à orienter les avis de la Commission sur les priorités essentielles définies par le Gouvernement pour assurer le maintien de la paix.



La Commission tiendra le Conseil de sécurité régulièrement informé durant ses consultations avec le Libéria.

Le Président de la Commission
de consolidation de la paix
(Signé) Peter **Wittig**
